

= UNE ENERGIE CITOYENNE POUR L'ARDECHE =

Chères et chers actionnaires,

Aurance Énergies termine son cycle de projets 2017-2018 avec sa 14ème centrale installée. Une nouvelle réjouissante, dans l'actualité crispée d'un monde qui peine à répondre aux enjeux de l'énergie et du climat. Le dernier rapport des experts du GIEC donne le point de non-retour climatique à l'horizon 2030. 11 ans. Il nous reste 11 ans pour léguer à l'humanité un environnement vivable.

Dans son documentaire « *Après Demain* » Cyril Dion nous exhorte pour y parvenir à nous raconter une nouvelle histoire, à imaginer un modèle de société qui nous enthousiasme et poser dès aujourd'hui les actes pour y parvenir.

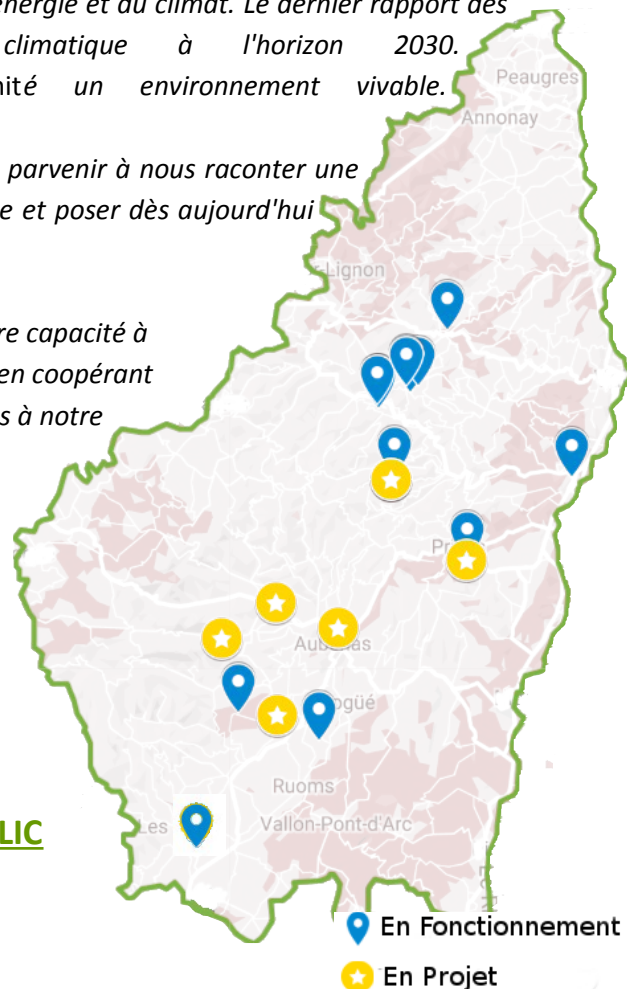
A l'échelle de notre département, Aurance Énergies a son rôle à jouer. Notre capacité à produire des ressources économiques croît, projet après projet. Mais c'est en coopérant avec les idées des habitants et des collectivités que nous donnerons un sens à notre action :

Écrire une nouvelle histoire. L'histoire de la convergence de toutes les initiatives locales : Mobilité, Habitat, Économie Circulaire, Énergies renouvelables, Paysannerie, Éducation, Gouvernance.

En 2030, ensemble, nous pouvons réussir une « transition écologique »

Pour le collège de gestion
Cédric VINATIER, Président

DES SÉANCES DE CINÉ-DÉBATS À LA RENCONTRE DU PUBLIC



QUE RESTE-T-IL DE
DEMAIN?



APRÈS DEMAIN

Aujourd'hui, Aurance Energies c'est :

- 14 centrales solaires en exploitation,
- 232 kWc de puissance totale installée,
- un capital de 214 550€ détenu par 52 actionnaires
- des participations dans le capital de la S.A.S. Ouvèze Payre Energies (7 centrales) et de la SEMLEER (12 centrales)

Vous voulez soutenir nos actions par votre épargne ?

Vous avez une toiture à mettre à disposition ?
Votre collectivité veut agir pour le climat ?

Contactez nous à
info@aurance-energies.fr

Après le succès de l'Avant Première à Privas en novembre avec Ouvèze Payre Énergies, nous proposons grâce à Énergie Partagée **en exclusivité au cinéma deux nouvelles diffusions du documentaire « Après Demain »**. Un film lucide et motivant pour toutes celles et ceux qui ont envie d'agir.

**le samedi 13 janvier au cinéma des Vans fin janvier
au cinéma de Vals les Bains**



LES NOUVELLES CENTRALES D'AURANCE ENERGIES EN 2018

- **LE MAS DE L'ESCARIDA** : Présentée à l'assemblée générale, cette centrale de 36kWc sur un chai de vins naturels à Sanilhac est la plus performante de nos réalisations.
- **SERRE DE MARTEL** : 9 kWc injectée au réseau, et 1.8 kWc auto consommée par les propriétaires sur une rénovation performante en isolation extérieure. Elle complète la toiture de 36 kWc installée par Aurance Énergies sur le hangar agricole de leur exploitation.
- **LE VIEL AUDON** : La centrale solaire, d'une puissance de 12.9 kWc, est implantée sur le toit et la terrasse d'un des bâtiments du Viel Audon à Balazuc, et produit depuis le 26 septembre 2018.

Le Viel Audon est un lieu d'accueil, d'éducation et de formation à l'environnement, au développement territorial et à la coopération. C'est aussi un lieu culturel et une ferme engagée dans la permaculture. Grâce à l'aide du chantier de jeunes de l'été 2018, l'ensemble de la centrale et de la charpente a pu être descendu à la force des bras le long de la falaise qui surplombe le site.



- **LES OISILLONS** : La centrale solaire, d'une puissance de 9 kWc, est implantée sur la véranda d'un bâtiment d'habitation à Lamastre . Ce lieu de vie intergénérationnel a été intégralement rénové par l'association AEBE, avec notamment une isolation extérieure. Elle a été mise en exploitation le 26 septembre 2018.

Ces 4 projets ont bénéficié d'une subvention de 36 % de la Région Auvergne-Rhône-Alpes .

- **La BIOCOOP de CHAMBONAS** : Dernière réalisation de l'année, elle équipe déjà avec 9kWc la nouvelle BIOCOOP, et produit avant même l'ouverture du magasin, prévue fin Mars 2019.

ACCOMPAGNEMENT D'UN GROUPE D'AUTOCONSOMMATION A AUBENAS

Aurance Énergies accompagne bénévolement une quinzaine de familles de la Communauté de Communes du Bassin d'Aubenas (CDCBA) qui soutient de façon très incitative les projets de micro-centrale d'autoconsommation photovoltaïque . Aurance Énergies a organisé ce printemps des visites pédagogiques sur un site équipé. Avec les personnes motivées, elle a alors piloté une démarche groupée des phases techniques et administratives de leur projet. Après une mise en concurrence des entreprises locales la société a sélectionné Eco Énergies (Ribes) pour assurer l'installation des centrales sur la base d'un cahier des charges technique précis. Les familles s'équiperont de 2 à 8 panneaux VOLTEC de 300 Wc, et visent un taux d'autoconsommation de 60% minimum.

A ce jour, **seize familles** ont choisi de s'équiper de dix-huit centrales d'autoconsommation. Les sept premières réalisations ont été concrétisées.

Toutes les centrales devraient être en production pour le printemps 2019.

